DECENNIE CROISSANCE JAPON

Société d'investissement à capital variable.
Siège social : 44 *bis*, rue Pasquier, 75008 Paris.
407 528 710 R.C.S. Paris.

AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration de la société Décennie Croissance Japon convoque ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire, le jeudi 30 juin 2005 à 15 heures, au siège social, 44 *bis*, rue Pasquier, Paris (8e) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

— Mise en conformité des statuts de la Sicav avec les statuts types de l'AMF résultant de son instruction du 25 janvier 2005 ;
— Pouvoirs en vue des formalités ;
— Questions diverses.

Au cas où faute de quorum cette assemblée ne pourrait valablement délibérer, décide qu'elle sera à nouveau convoquée aux mêmes lieu et heure et sur le même ordre du jour pour le mercredi 6 juillet 2005.

Seront soumis à l'assemblée, en vue de leur approbation, les projets de résolutions suivants :

Première résolution. — L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration, décide de mettre en harmonie les statuts avec l'instruction nº 2005-02 de l'Autorité des marchés financiers. Toutes les références statutaires répondant à cette instruction sont en conséquence modifiées.
L'assemblée générale approuve le nouveau texte des statuts tel qu'il lui est présenté et dont un exemplaire restera annexé au procès-verbal de la présente assemblée et décide son entrée en vigueur dès ce jour.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités qui en découleront et prévues par la loi.

———

Mmes et MM. les actionnaires sont informés qu'ils disposent d'un délai de dix jours à compter du présent avis pour adresser au siège social, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, les demandes d'inscriptions de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.

Ce présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscriptions de projets de résolutions présentées par les actionnaires.
Il est rappelé que pour participer à cette assemblée ou s'y faire représenter :
— les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits sur les registres de la société cinq jours avant la date de l'assemblée ;
— les propriétaires d'actions au porteur doivent faire immobiliser leurs actions dans le même délai auprès de l'organisme financier teneur du compte.
Le mandataire désigné par un actionnaire en vue de le représenter doit avoir lui-même le droit d'assister à cette assemblée muni d'un pouvoir régulier déposé au siège social.
Un formulaire de vote par correspondance sera remis aux actionnaires, au siège social ou adressé sur leur demande faite par lettre envoyée au siège social six jours avant la réunion.

Le conseil d'administration.

89815

DEXIA INDEX

Société d'investissement à capital variable de droit belge, O.P.C. en valeurs mobilières.
Siège social : rue Royale 180, 1000 Bruxelles.
Numéro d'entreprise : 0459 951 432.

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de Dexia Index, Sicav de droit belge, qui se tiendra le 17 juin 2005 à 11 heures, au siège social de Dexia Fund Services Belgium S.A., rue Royale 180, 1000 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
— Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
— Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
— Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2005 :
– Proposition du conseil d'administration : L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
— Affectation des résultats :
– Proposition du conseil d'administration : L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition du conseil d'administration de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
— Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005 :
– Proposition du conseil d'administration : L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
Nominations statutaires :
– Proposition du conseil d'administration :
L'assemblée décide :
— de ratifier la démission de M. Joseph Bosch en tant qu'administrateur et ce à partir du 21 juin 2004 ;
— de ratifier la nomination de M. Emmanuel Jennes en tant qu'administrateur, pour poursuivre et achever le mandat de M. Joseph Bosch, et ce à dater du jour de sa démission ;
— de renouveler le mandat de MM. Hugo Lasat, Baudouin Davister, Emmanuel Jennes, Wim Moesen et de la société anonyme Dexia Asset Management Belgium, dont le représentant permanent est Mme Helena Colle.
– Le mandat des administrateurs ainsi nommés sera exercé à titre gratuit, à l'exception de celui de l'administrateur indépendant, dont la rémunération est fixée au montant arrêté en accord avec le conseil d'administration. Leurs fonctions prendront fin à l'assemblée générale de 2006.

Les propriétaires d'actions au porteur sont informés que pour être admis à l'assemblée, ils doivent déposer leurs actions au plus tard trois jours ouvrables (soit le 14 juin) avant la date de l'assemblée au siège social de la société ou de justifier dans le même temps de leur immobilisation par l'intermédiaire teneur de compte en France : Dexia Investor Services Bank France, 105, rue Réaumur, F-75002 Paris.
Le prospectus et les derniers rapports périodiques de Dexia Index seront disponibles au siège social de la société.

Le conseil d'administration.

88890

DEXIA SUSTAINABLE

Sicav de droit belge - OPCVM.
Siège social : Rue Royale, 180 à 1000, Bruxelles.
Numéro d'entreprise : 0471 368 431.

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société se tiendra le vendredi 17 juin 2005 à 15 heures au siège social de Dexia Fund Services, 1000 Bruxelles, rue Royale 180, afin de délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :
1º) Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
2º) Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 mars 2005 ;
3º) Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
Proposition de décision : L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
4º) Affectation des résultats.
Proposition de décision : L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition du conseil d'administration de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
5º) Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
Proposition de décision : L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.
6º) Nominations statutaires.
Proposition de décision : L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs, à savoir M. Hugo Lasat, M. Baudouin Davister, M. Jos Dirk Leys, M. Bernard Mommens, M. Wim Moesen et Dexia Asset Management S.A., dont le représentant permanent est Mme Helena Colle pour un terme d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006. Le mandat des administrateurs ainsi nommés sera exercé à titre gratuit à l'exception de celui de l'administrateur indépendant, dont la rémunération est fixée au montant arrêté en accord avec le conseil d'administration (sous réserve de l'approbation de la Commission bancaire, financière et des assurances).